

# CE QU'ON A ENTENDU

## AMPLIFIER LES VOIX LOCALES : CONSULTATION PUBLIQUE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est allé à l'écoute de la communauté scolaire pour comprendre comment amplifier les voix locales au sein du système éducatif de la Nouvelle-Écosse.

### VOIX LOCALES

La voix locale fait référence aux valeurs, opinions, croyances, perspectives et contextes culturels des membres d'une communauté scolaire, dont les élèves, le personnel de l'école, les personnes parentes/tutrices et la citoyenneté locale.



### AMPLIFIER LES VOIX LOCALES

Amplifier les voix locales veut dire :

- multiplier et améliorer les occasions permettant aux membres de la communauté scolaire de fournir des suggestions et commentaires pertinents basés sur leurs expériences et leurs besoins uniques;
- offrir un maximum de possibilités de fournir ces suggestions et commentaires afin d'orienter les politiques sur l'éducation et les prises de décision et de soutenir l'apprentissage et le bien-être des élèves;
- partager des informations pour permettre aux communautés scolaires de comprendre les mesures prises en raison de ces suggestions et commentaires.



### GRANDES IDÉES

#### Voies de communication claires

S'assurer que les personnes parentes, les élèves et les membres de la communauté savent à qui adresser leurs préoccupations.

#### S'assurer que les gens sentent qu'on les entend

Actuellement, 54 % des membres de la communauté scolaire sentent qu'on ne les entend pas. Lorsque la communauté scolaire soulève des préoccupations ou des questions, il faut s'assurer qu'elle se sent entendue et partager les mesures prises.

#### Accroître la transparence

Approfondir les connaissances du public sur ce qui se passe au sein du système et sur les priorités à venir. Offrir des occasions de rétroaction, comme ces consultations récentes, plus régulièrement.

Les gens cherchent un point d'entrée unique au système, un organisme qui défendra leurs intérêts et des rapports publics sur les activités du système éducatif; il s'agit de services, selon certaines personnes participantes, qu'offraient autrefois les conseils scolaires.

#### Établir les relations et la confiance

Afin d'amplifier les voix locales, il faut établir les relations et la confiance. Parmi les suggestions pour établir la confiance, notons la responsabilisation accrue, l'amplification de voix diverses et la « rencontre des gens où ils sont ». Il est important de reconnaître qu'il sera nécessaire d'adopter une variété d'approches pour que les commentaires, les préoccupations et les suggestions de l'ensemble des membres de la communauté scolaire soient reconnus et pris en compte.

### ENGAGEMENT

#### 3349 PERSONNES

ont participé à un sondage en ligne administré par les centres régionaux pour l'éducation et le Conseil scolaire acadien provincial.

#### 1401 COMMENTAIRES

ont été publiés dans une assemblée publique virtuelle.

#### 25 635 COTES

ont été accordées aux commentaires partagés dans une assemblée publique virtuelle.

#### 17 GROUPES DE DISCUSSION

ont été tenus avec plus de 70 personnes participantes dans la province.

#### COMITÉS D'ÉCOLE CONSULTATIFS

Les membres des CEC ont participé à une assemblée publique virtuelle distincte (111 commentaires, 1785 cotes), un sondage en ligne (151 remplis) et cinq groupes de discussion dans le cadre de la première phase de cette recherche.

Les CEC cherchent à augmenter leur capacité de stimuler le changement et à créer des voies de communication et de rétroaction claires. Tout particulièrement, ils cherchent à obtenir des commentaires sur les enjeux qui touchent les élèves, les infrastructures et les programmes scolaires.



### PROCHAINES ÉTAPES

Le ministère se sert de ces commentaires pour élaborer un modèle de gouvernance qui amplifiera les voix locales au sein du système d'éducation publique. Nous partagerons les prochaines étapes de cette initiative avec les élèves, le personnel et les familles dans la première partie de la nouvelle année scolaire.



ÉTÉ 2023